

FRANCIS DELPÉRÉE

FRÈRES ET ROIS

Jumelés à la traditionnelle fête nationale, les mois de l'été 2003 se sont prêtés à merveille aux anniversaires royaux. Fin juillet, le 31, c'était le dixième anniversaire du décès du roi Baudouin. Début août, le 9, c'était, dix jours plus tard comme le veut la règle constitutionnelle, celui de l'avènement d'Albert II.

Le rapprochement est facile. Les médias n'ont pas hésité une seconde. Ils se sont laissé aller à l'art des juxtapositions. L'ainé et le cadet. Quelle personnalité, quelles préoccupations, quel style pour l'un, puis pour l'autre ? L'exercice peut paraître futile. Les portraits en tête-bêche sont propices aux oppositions forcées. Ils laissent peu de place aux nuances de l'analyse. Ils cèdent volontiers aux modes d'une psychologie de bazar.

Le rapprochement, au surplus, est inexact. Car quels sont les termes de la comparaison ? Le Baudouin des années 50 n'a rien à voir avec celui de 1970, au moment où la Belgique vire au fédéralisme, moins encore avec celui du début de la dernière décennie du siècle qu'il frappe résolument de son sceau. Mais l'Albert II emprunté de 1993 ne prête pas non plus à comparaison avec celui qui s'affiche, dix ans plus tard, sur la cendrée rouge de Roland-Garros ou sur une scène de spectacle, devant le palais de justice de Bruxelles. Où mettre le curseur pour jauger les hommes et les rois ?

Le rapprochement est incomplet aussi. En un demi-siècle, la Belgique a changé du tout au tout. Dans ses structures, dans ses institutions, dans sa culture, dans ses modes de vie. Sans perdre de vue ses horizons européens et internationaux. Je lisais, en ce mois de juillet, les *Mémoires posthumes* d'André de Staercke. Je relisais, dans la foulée, l'ouvrage sur Joseph Pholien (*Un homme d'État pour une Belgique en crises*) que Françoise Carton et Gustaaf Janssens viennent de publier.

La période 40-50 occupe une place primordiale dans les deux ouvrages. Lecture faite, je n'ai pu m'empêcher de murmurer : « Ce n'est pas la même Belgique, ce n'est pas non plus le même État ». Et pourtant, ce temps n'est pas si loin. C'est comme si c'était hier. Même pour le petit enfant de 42 que j'étais.

Qu'on le veuille ou non, les Belges ont changé. Ils n'ont pas, ou n'ont plus, vis-à-vis du roi et de la monarchie les mêmes attentes. Peut-être parce qu'ils ont été déçus. Ils attendaient trop. Ils sont devenus plus réalistes. Et,

en même temps, ils se sont mieux inscrits dans le schéma constitutionnel, celui qui s'est forgé au fil du temps.

Peut-être aussi les Belges mesurent-ils mieux qu'au-delà des changements de titulaire, la nature de la fonction s'est modifiée. Sans doute, de manière irrémédiable.

Contrairement à ce que l'on s'est plu à écrire ces derniers jours, ce n'est pas tant le fédéralisme que la société belge en profonde mutation qui transforme la fonction royale. Quand celle-ci ne se modifie pas d'elle-même.

Me permettra-t-on de mettre ici le doigt sur trois changements majeurs ?

Jusqu'en 1993, nous avions un roi. Et une reine. Mais, selon la formule touchante des messages royaux – la reine et moi... –, ils ne faisaient qu'un. Et tout autre au palais était voué à rester dans l'ombre. Seul Philippe, sur le tard, a fait exception. Mais de manière très réservée.

Aujourd'hui, nous avons toujours un roi. Nous avons une reine. Fait nouveau, pourtant. Nous avons une famille royale. Dans son discours du 21 juillet, Albert II semble presque s'en excuser. Cette famille s'agrandit et s'agrandira encore. Avec les problèmes de coordination – initiatives, déplacements, interventions – que ce déploiement de forces ne peut manquer de susciter. Les membres de la famille royale tiennent à montrer qu'à défaut de mission officielle, ils exercent une fonction sociale non négligeable.

L'avenir dira si c'est un bien. Ou un mieux.

Jusqu'en 1993, nous avions un roi très politique. Il n'hésitait pas à dire, dans les formes et selon les procédures constitutionnelles, ce qu'il pensait, ce qui le réconfortait, ce qui lui déplaisait – oserais-je écrire : souverainement –. Pas seulement sur les terrains occupés par la société civile. Mais aussi sur ceux qui sont traditionnellement réservés au monde politique. L'entrevue avec Luc Van den Brande est encore dans les mémoires. Quelle audace ! Le chef de l'État fédéral tance un Premier ministre fédéré, flamand de surcroît !

Il faut en convenir : de telles initiatives sont passées de saison. Le roi qui entendrait rappeler, avec une pointe d'agacement, aux autorités communautaires et régionales que la solidarité est un principe vital pour l'ensemble belge bénéficierait-il de la couverture du Premier ministre ?

Jean-Luc Dehaene a démenti, cela va de soi, l'existence d'un pacte, et d'un protocole de répartition des tâches, entre Albert II et son Premier ministre. « Foutaises », a-t-il assuré dans son style inimitable (*Le Soir magazine* du 19 juillet). Il n'en reste pas moins que le palais ne touche qu'avec une infinie précaution aux aspects les plus politiques des dossiers communautaires. Même s'il s'y montre, à juste titre, attentif.

Ici encore, l'avenir dira si cette répartition informelle des rôles est judicieuse.

Jusqu'en 1993, nous avions un roi qui disposait de moyens d'action diversifiés. Discours, courriers, rencontres.... Le roi Baudouin y a eu amplement recours. Et ceci à des moments clés de son règne : 1960 et l'indépendance du Congo ; 1980 et l'avènement du fédéralisme ; 1990 et l'interruption de grossesse ; 1993, quelques jours encore avant son décès, et la citoyenneté.

Plusieurs de ces formes d'intervention se sont amenuisées avec le temps ou ont montré leurs limites. Le roi parle. Encore faut-il qu'il n'empiète pas exagérément sur les dossiers communautaires ou régionaux. Il s'adresse à tous. Encore faut-il qu'il parvienne à contenter tout le monde, sans froisser outre mesure les susceptibilités des Francophones, des Flamands et des Germanophones. Il prend la parole. Mais, tout compte fait, ne vaut-il pas mieux qu'il montre, par l'exemple, quelles sont les valeurs et quels sont les intérêts qui méritent d'être privilégiés dans la société belge ?

Comme je l'ai souvent dit, le refus affiché par le roi de recevoir, lors de la préparation du gouvernement, le président du Front national et celui du Vlaams Blok vaut les discours antifascistes les mieux sentis.

La Belgique a recruté son roi, il y a près de cent septante-cinq ans. Depuis lors, elle a passé avec lui et ses successeurs un contrat de confiance. Mais, l'on ne saurait s'y tromper, ce contrat avec la Nation, ce plébiscite permanent, selon l'expression de Renan, doit être renouvelé chaque jour. La Belgique doit se reconnaître dans le roi. De la même manière que le roi doit se reconnaître dans la Belgique.

Est-ce tout ? Ah, non. J'oubliais. J'ai aussi lu, cet été, *Baudouin sans auréole* de Nadia Geerts. C'est joliment écrit. C'est gentiment tendancieux. L'ouvrage rompt avec les propos simplissimes de certains cercles républicanistes, y compris ceux que l'intéressée aime à proférer dans les médias. Mais où a-t-elle été pêcher l'idée qu'il faut mettre des auréoles, et même des couronnes, aux rois ?